



SAINT-JACQUES  
LE-MINEUR

## AVIS PUBLIC

### LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

---

<b>NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES :</b>	<b>SJLM-160224</b>
<b>TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :</b>	<b>Réfection de la route Édouard VII</b>
<b>DATE DE PUBLICATION :</b>	<b>16 février 2024</b>
<b>DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLAINTES :</b>	<b>27 février 2024</b>
<b>MAÎTRE DE L'OUVRAGE :</b>	<b>Municipalité de Saint-Jacques-Le-Mineur 91, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur (Qc) J0J 1Z0</b>
<b>INGÉNIEUR CONCEPTEUR :</b>	<b>Genexco 100-2031, rue Léonard-De Vinci Ste-Julie (Qc) J3E 1Z2</b>
<b>ADRESSE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS :</b>	<b>Par voie électronique seulement via SEAO à l'adresse suivante <a href="http://www.seao.ca">www.seao.ca</a></b>
<b>DÉPÔT DES SOUMISSIONS</b>	
<b>DATE LIMITE :</b>	<b>8 mars 2024</b>
<b>HEURE LIMITE :</b>	<b>10H00 (heure locale du Québec)</b>
<b>RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES :</b>	<b>M. Martin Blais Courriel : <a href="mailto:dga@sjlm.ca">dga@sjlm.ca</a></b>
<b>MODE DE SOLlicitation :</b>	<b>Publique</b>

---

#### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

- L'arpentage de construction;
- La signalisation et la gestion de la circulation;
- Les relevés d'arpentage;
- Les travaux de planage, pulvérisation, amendement granulaire, nivellement et compaction;
- Le nettoyage des surfaces planées et la pose du liant d'accrochage;
- Le planage du pavage existant aux endroits de transition, incluant la disposition des résidus de planage;
- L'excavation, la mise en place du matériel pulvérisé et des matériaux granulaires MG20 ou MR-2, le nivellement et le compactage des accotements et entrées charretières;
- La mise en forme;
- Les travaux de pavage incluant la mise en place d'un enrobé GB20, ESG14 et ESG10;
- Le nettoyage et réfection des entrées charretières en MG20b et pavage;
- La réalisation des saignées en pierre nette;
- La réfection des accotements;
- Le marquage de chaussée;

- Le transport et disposition des résidus et/ou rebuts dans un site autorisés par le MELCC, etc.

## 2. DÉTAILS DE L'APPEL D'OFFRES

Les documents nécessaires à la soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca), selon les coûts et les modalités de ce système, à compter de la date de publication de l'appel d'offres indiquée au présent avis.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à la section 4.2 « Avis aux soumissionnaires ». Le soumissionnaire doit tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de refuser la soumission d'un entrepreneur, d'un prestataire de services ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Municipalité.

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être dûment remplie et signée sur les formulaires fournis sur le site du SEAO.

Toute demande d'information supplémentaire doit être adressée, par écrit via courriel, au responsable de l'appel d'offre indiqué au présent avis. Les plaintes relatives aux conditions de l'appel d'offres doivent être reçues avant la date limite indiquée au présent avis.

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être transmises et déposées par **voie électronique seulement** via l'intermédiaire du SEAO conformément aux instructions et modalités de ce système à l'adresse suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) **avant la date et l'heure** indiquées ci-dessus.

Le Maître de l'ouvrage n'accepte pas de recevoir des soumissions transmises et reçues physiquement ou sur support papier.

L'analyse des soumissions est faite selon le mode d'adjudication du plus bas soumissionnaire conforme. Le Maître de l'ouvrage ne s'engage toutefois pas à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 26 janvier 2024 à Saint-Jacques-le-Mineur.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière